

FINALE REGIONALE HIVER PAR EQUIPE POUSSINES

Dimanche 3 AVRIL 2022

A PLOUFRGAN

La Finale Régionale Poussines **2021-2022** est organisée par le GCP Ploufragan.
Adresse salle : **Salle Glénan - rue de la Grande Métairie – 22440 Ploufragan.**

Directeur de concours Yann GOUIFFES / Anne-Marie-REINOSE
Responsable du Jury Anne Marie REINOSE

1. ENGAGEMENTS

1/ Confirmation des équipes : pour **le 22 mars au plus tard** auprès de Yann Guiffès :
crgf.cr.bretagne@fscf.asso.fr

2/ Engagements des équipes : à faire pour le **25 mars au plus tard** via le fichier google sheet en ligne sur le site du CR Bretagne <https://bretagne.fscf.asso.fr/inscriptions-et-resultats-saison-2021-2022>
(Ne pas transmettre le fichier par mail. Les inscriptions sont enregistrées directement)

2. JUGES

Chaque département devra fournir le nombre de juges demandé pour chaque demi-journée :

Matin appel 9h30

SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
29	29	29	29
56	56	56	56
ARGENTRE	VITRE	TA	ACIGNE
BRUZ	22	BRUZ	USL

Après-midi appel 13h15

SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
29	29	29	29
56	56	56	56
ARGENTRE	USL	TA	LA GUERCHE
BRUZ	22	29	56

Les responsables juges de chaque département doivent transmettre à Anne-Marie Reinosé, pour le 22 mars au plus tard, les juges présents.

Vous devez communiquer le nom du juge que vous proposez à votre responsable départemental avant le 22 mars.

Il y a 16 juges de convoqués par ½ journée. Il y aura 2 corps de juges par appareil qui noteront les catégories honneur, promotion d'excellence, excellences et départemental.

Chaque département devra fournir un secrétaire d'agrès pour la journée.

2.1 Tenue des juges et moniteurs

- **MONITEURS** : survêtement du club et rythmiques (pas de jean et de débardeur).
- **JUGES** : survêtement et rythmique ou tenue fédérale.
 - ✓ Homme : pantalon gris, chemise blanche, veste bleu-marine
 - ✓ Femme : jupe ou pantalon bleu-marine (tolérance noir mais pas de jean), chemisier blanc et veste bleu-marine)

2.2 Nombre de juges par association

- Chaque association est tenue impérativement de fournir le nombre de juges indiqué ci-dessus, pour toute la durée de la compétition.
- Ces juges devront **obligatoirement** être munis de leur carte de juge attribuée à l'issue des stages de formation. Les associations présentant des juges non-qualifiés encourront, éventuellement, le déclassement de leurs équipes.
- En cas d'absence de juges ou de juge ayant une tenue non-conforme, **une amende de 150 €** sera appliquée par juge et les équipes de l'association concernée ne seront autorisées à concourir **qu'après le versement de cette amende et l'équipe sera non-classée.**
- **Nous rappelons que pour noter en région il faut être J2.**

3- HORAIRES

La confirmation des horaires sera sur le site du Comité Régional après confirmation des équipes qualifiées

4- FICHES INDIVIDUELLES DE NOTATIONS

Il n'y a plus un papier par gym par agrès mais une fiche par équipe par agrès.

Vous avez un fichier Excel à compléter (sur le site du CR <https://bretagne.fscf.asso.fr/inscriptions-et-resultats-saison-2021-2022>)

Informations pour compléter le fichier :

Pour les équipes de 4 et 6, cela représente une seule page A4 par équipe avec 1 fiche par agrès et un récap entraîneur dessus.

Celui qui prépare la fiche complète son récap entraîneur et cela remplit automatiquement les fiches agrès.

Sur le plateau, à l'arrivée à l'agrès, l'entraîneur donne son récap au secrétaire d'agrès et la fiche agrès aux juges qui la remplissent lors de la notation des gyms puis la donne au secrétaire d'agrès.

L'entraîneur récupère ensuite son récap pour aller à l'agrès suivant et la fiche agrès part vers le secrétariat de compétition.

PROTOCOLE SANITAIRE

Cf fichier dans les informations sur la compétition sur le site du comité.

RESTAURATION

Vous retrouverez les informations concernant la restauration sur le site du comité.